

Retour à l'école des P'tits Romains le 12 mai 2020.

Les mesures du déconfinement annoncées par le gouvernement nous obligent à respecter un protocole d'accueil très particulier, accompagné de mesures sanitaires et de déplacements très stricts à faire appliquer.

L'organisation spécifique de l'école des P'tits Romains a été définie conjointement par l'équipe enseignante, les élus et responsables communautaires et Monsieur le maire Gilles Pichon **au regard des consignes strictes du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.**

Nous savons que vous comprendrez l'intérêt de respecter toutes ces mesures et que chacun d'entre vous fera preuve du plus grand civisme afin que nous réussissions TOUS ensemble cette rentrée du mardi 12 mai qui reste inédite mais il en va de l'intérêt et de la santé de tous et de chacun : grands comme petits. En tant que parents, **vous avez un rôle essentiel à jouer.**

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour le retour en classe de votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

Le protocole sanitaire

Pour protéger vos enfants, vous protéger et protéger tous les personnels de l'école, tout le monde doit respecter les mesures sanitaires. Ces mesures portent sur tous les temps de prise en charge de l'enfant : temps scolaire, restauration, transport, ...

Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection :

- Il vous est demandé de **prendre la température de votre enfant** le matin avant le départ pour l'école et le soir avant le coucher.
- **Ne pas amener votre enfant à l'école si celui-ci présente de la fièvre (la température ne doit pas dépasser 37, 8°C)** ou au moins un autre symptôme compatible avec la maladie COVID 19 (toux, éternuements, essoufflement, maux de gorge, troubles digestifs,...) et de consulter votre médecin traitant qui jugera s'il est nécessaire de pratiquer un test de dépistage. Nous vous demandons également de **prévenir rapidement l'école** si tel était le cas afin qu'en collaboration avec le médecin scolaire du secteur, nous puissions mettre en œuvre les mesures nécessaires.

L'école met actuellement tout en œuvre pour l'accueillir avec les mesures de sécurité qui s'imposent.

Les gestes barrières, la distanciation sociale et le lavage des mains vont être enseignés à votre enfant pendant les prochains jours pour lui permettre de les intégrer et de les appliquer.

Nous vous demandons, bien évidemment, pour la compréhension et la protection de vos enfants de poursuivre l'application de ces consignes à votre domicile.

Les gestes barrières

Plusieurs règles, mesures sanitaires sont mises en œuvre dans l'école :

Elles doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



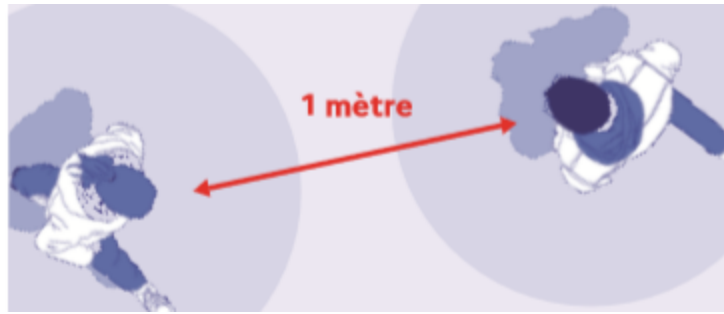
Le lavage des mains

Pour le lavage des mains, les élèves auront à leur disposition du savon et des essuie-mains en papier jetables. Les enfants ne doivent pas apporter de flacon de gel hydro alcoolique. Il y en aura dans les classes Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour et à minima :

- A l'arrivée à l'école
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets.
- Le soir avant de rentrer chez soi.



La distanciation physique



Cette distance sera respectée dans tous les lieux de l'école : à l'entrée, dans la classe, dans les couloirs, à la cantine...

Pour cela, nous avons aménagé tous les espaces dans l'école.

Le port du masque

Tous les enseignants et les personnels porteront un masque pour les temps d'accueil et en classe en présence des élèves.

Selon le protocole sanitaire, le port de masque est à proscrire pour les élèves de la maternelle. Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Les élèves bénéficiant d'une AESH doivent porter un masque pendant le temps de classe car la distanciation physique sera plus difficile à respecter. Dans la mesure du possible, la famille donne un masque à son enfant, sinon l'école le fournira.

Le nettoyage des locaux

Des règles strictes de nettoyage vont être appliquées.

Le nettoyage et la désinfection seront réalisés tous les jours dans les espaces utilisés (salles de classe, cantine, sanitaires, salle des maîtres).

Les tables et les chaises de la cantine seront nettoyées et désinfectées entre les deux services de repas.

Un 2ème nettoyage et la désinfection sera effectué sur la pause méridienne dans les sanitaires.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour (avant la classe, plusieurs fois pendant la journée et le soir).

Protocole en cas de symptômes

Cependant, si malgré la mise en place de toutes ces précautions, un enfant ou un enseignant vient à avoir des symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc....**selon le protocole sanitaire du Ministère Education nationale, la conduite à tenir est la suivante :**

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, appel d'un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- ❖ Rappel par la directrice de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrières.
- ❖ L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Le retour à l'école de mon enfant

Horaires, enseignement et services

Nouveaux horaires de l'école: Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Plus d'école le mercredi matin.

Répartition des élèves :

Madame Portain, enseignante et **Mme Amélie Lucas** Atsem : 5 GS et 4 CP.

Monsieur Grolleau, enseignant et **Mme Aurélie Morisson** Atsem : 6 CP et 4 CE1.

Madame Masson, enseignante (lundi et jeudi) et **Mr Motard**, enseignant (mardi et vendredi) :
3 CE1 et 9 CE2.

Madame Bernard, enseignante et **Mme Julie Barreau** AESH : 3 CM1 et 9 CM2.
Sous réserve d'acceptation de sa demande de travail à 100%

Madame Masson sera déchargée pour la direction le mardi et le vendredi.

Les temps de récréation :

10h15 - 10h30 : CP-CE1 et CE1-CE2	14h45 - 15h : CP-CE1 et CE1-CE2	La cour sera scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves. Chaque groupe aura accès à des sanitaires.
10h35- 10h50 : GS-CP et CM1-CM2	15h15-15h30: GS-CP et CM1-CM2	

La **restauration scolaire** sera également assurée par Mme Agnès Drochon et des agents.
IL y aura deux services de cantine respectant le protocole sanitaire.

12h-12h30 : Repas GS-CP et CE1-CE2	12h30-12h45 : Nettoyage tables et chaises	12h45-13h15 : Repas CP-CE1 et CM1-CM2
--	---	---

Le retour en classe se fera progressivement entre 13 h15 et 13h30 afin d'éviter le brassage des élèves dans la cour.

Il n'y aura pas de service de **garderie et de TAPs**.

Les transports scolaires fonctionneront.

Lieux d'entrées et consignes à respecter

Aucun parent ne pourra entrer dans l'enceinte de l'école. (Nous devons éviter au maximum le brassage de personnes au sein de l'école).

Un sens de circulation piétonnier sera établi devant chaque entrée que l'on vous demandera d'appliquer en respectant la distance d'1 mètre entre chacun.

Il est impératif que vous respectiez les horaires fixés pour chaque groupe classe.

Un plan d'accès est joint dans le mail.

→ **ENTREE/ SORTIE A**

(portail d'entrée habituel, l'entrée sera reculée sur le parking)

- A 8h50 précises les élèves affectés à **Mr Grolleau (CP+Ce1)**
- A 9 h précises les élèves affectés à **Mme PORTAIN (GS+ CP)**

Les élèves seront conduits par leurs enseignants et les ATSEM dans leur classe respective.

- A 16h 30 sortie des CP-CE1 élèves affectés à **Mr Grolleau (CP+Ce1)**
- **Puis** sortie des GS-CP.

→ **ENTREE/ SORTIE B**

(portail de service. Deux accès : Grand Rue et parking du Chiquito)

- A 8h50 précises les élèves affectés à **Mme MASSON ET Mr MOTARD (CE1+ CE2)** arriveront par le côté parking du Chiquito.
- A 8h50 précises les élèves affectés à **Mme BERNARD (CM2+CM1)** arriveront par le côté mairie - Grand Rue

Les élèves seront récupérés et amenés par leurs enseignants dans leur classe respective.

- A 16h 30 sortie des deux classes à ces mêmes lieux.

→ **ENTREE/ SORTIE C :**

(porte en bois, côté rue)

- Entre 8h50 et 9 h arriveront les élèves qui prennent le bus. Les élèves seront récupérés et amenés par deux agents du personnel de l'école dans leur classe respective.
- A 16h 30 sortie encadrée par un agent.

Matériel à prévoir

Nous devons suivre un protocole sanitaire TRES STRICT : Le matériel amené ce mardi 12 mai restera à l'école. **RIEN NE CIRCULERA ENTRE LA MAISON ET L'ECOLE.**

❖ Apporter **TOUTES** ses affaires d'école dans une grande poche plastique (qui sera jetée) : Tous les cahiers, les livres (de bibliothèque, de lecture suivie [Bibliobus], le manuel de Français) le fichier de maths, la chemise orange les trousseaux, le petit matériel : colle, règle, ciseaux, compas équerre etc... **Aucun matériel scolaire ne pourra être prêté en cas d'oubli ni par l'école ni entre élèves.**

- ❖ Fournir une gourde qui restera à l'école pour que votre enfant puisse boire en classe ou en EPS.
- ❖ Mettre des vêtements et chaussures confortables surtout pour éviter de changer pour les temps de sport (éviter tous les brassages d'objets, des vêtements). Les jours d'EPS vous seront précisés par les enseignants.
- ❖ Limiter au maximum les vêtements (par exemple pas de casquette tant qu'il ne fait pas chaud).
- ❖ L'école fournira des mouchoirs jetables aux élèves.
- ❖ **Ne pas apporter : son cartable, sa serviette de cantine, des jeux et jouets personnels.**

Ecole à la maison

Même si le mardi 12 mai reste la reprise de l'école en PRESENTIEL pour certains nous n'oublions pas les autres. Bien au contraire, nous restons l'école pour tous !

Chaque enseignant continuera à préparer un planning de travail en distanciel qui sera mis sur le site de l'école ou envoyé par mail aux parents.

Le travail établi sur le planning du distanciel sera harmonisé le plus possible avec celui du travail en présentiel, pour que les contenus restent identiques entre ceux qui seront présents à l'école et ceux qui seront à l'école à la maison.

Communication aux familles

Les informations seront diffusées par mail, sur le site de l'école et sur un panneau qui sera installé devant la chaufferie sur le parking.

Merci de votre attention à tous et de votre compréhension,

Bien cordialement, l'équipe enseignante.